

Offre exceptionnelle du 24 avril au 25 mai 2020 :

Remise commerciale de 1000 €/pièce pour les studios et 2 pièces***

Remise commerciale de 2000 €/pièce pour tout logement de 3 à 5 pièces***

+

Frais de notaires offerts du studio au 5 pièces*

Pour tout contrat de réservation signé entre le 24 avril et le 25 mai 2020, vous bénéficiez d'une remise commerciale et des frais de notaire offerts suivant les conditions suivantes :

- remise commerciale en fonction de la typologie du logement à valoir sur le prix de vente *** en vigueur au 24 avril 2020
 - une réduction de prix*** de 1 000€ par pièce du studio au 2 pièces : soit 1 000€ pour un studio, ou studio bis et 2000€ pour un 2 pièces
 - une réduction de prix*** de 2 000€ par pièce du 3 pièces au 5 pièces : soit 6 000€ pour un 3 pièces, 8 000€ pour un 4 pièces et 10 000€ pour un 5 pièces

Les prix de vente des logements s'entendent TTC et parking(s) inclus, les remises s'entendent également TTC.

- Frais de notaires* offerts du studio au 5 pièces

Sous réserve d'une signature d'acte authentique dans le mois suivant la notification du projet d'acte, adressé par le notaire.**

Les frais de notaire s'entendent hors frais d'hypothèque et de garantie de prêt.

Valable pour tout contrat de réservation signé entre le 24 avril et le 25 mai 2020 inclus, réitéré par acte notarié et exclusive de tout offre en cours et à venir, dans la limite des stocks disponibles.

*Les frais de notaire s'entendent hors frais d'hypothèque et de garantie de prêt.

** Sous réserve d'une signature d'acte authentique dans le mois suivant la notification du projet d'acte, adressé par le notaire.

***Les remises s'entendent TTC.